

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 7

Rubrik: Actes officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous remettons en route ; la pluie n'a pas cessé. La route du Jaun se détache à Reidenbach. Nous revenons donc sur nos pas et, à pied, nous nous engageons dans les innombrables lacets que fait la route pour gagner le sommet, où nous arrivons à 6 heures. La pluie a cessé, mais la vue qui est, au dire de l'aubergiste, magnifique, est nulle. Nous sommes à 1557^m. La descente se fait par une route rapide, bordée à certains endroits par des précipices de plusieurs centaines de mètres de profondeur ; elle est couverte de gros cailloux, ce qui demande beaucoup d'attention auprès des chevaux.

A Bellegarde la descente est terminée et la route se poursuit au trot dans une vallée bordée de rochers à pics et à 8 $\frac{1}{4}$ h. nous arrivons à Charmey. Les chevaux sont trottés, examinés, aucun ne boite ; deux sont un peu échauffés, on leur donne du son. La ration d'avoine est de 5 litres.

Départ de Charmey à 7 $\frac{1}{2}$ h. Au départ les chevaux sont un peu raides, un trot jusqu'à la descente de Bataille les remet bientôt dans leur état normal et nous arrivons à 10 h. à Bulle. Une halte y est décidée, nous fourrageons les chevaux et nous leur donnons 3 litres d'avoine.

Le départ a lieu à 2 h. Entre Vaulruz et Semsales, il est fait plusieurs sauts de haies et fossés. A Blonay, les dragons de Vevey nous quittent. Le reste de la troupe arrive à Montreux à 6 $\frac{1}{4}$ h.

Tous les chevaux sans exception ont fort bien supporté la course. A part quelques mollettes rien d'anormal ne s'est présenté, aucun n'a boité ; nous avons remarqué que deux des chevaux qui avaient fait de ces courses de fond avaient particulièrement bien supporté la course, ce sont ceux d'Obrist et le mien.

ACTES OFFICIELS

MM. Hermann Keller, d'Aarau, capitaine dans l'état-major général à Berne ; Gaspard Iselin, de Glaris, premier-lieutenant d'infanterie ; Marc Warnery, de Morges (Vaud), lieutenant d'infanterie à Lausanne ; Pierre Brunner, de Küblis (Grisons), premier-lieutenant d'infanterie, actuellement aspirants-instructeurs, ont été nommés le 18 juin instructeurs de II^{me} classe pour l'infanterie.

— M. Victor Sand, de St-Gall, capitaine dans le bataillon 81, au dit lieu, a été nommé suppléant dans le tribunal militaire de la VII^e division, en remplacement de M. Walter Tobler, lieutenant-colonel, à St-Gall.

— M. Sébastien Meyer, d'Ermatingen (Thurgovie), sergent, a été nommé instructeur-trompette d'infanterie pour la VIII^{me} division.

— Le Conseil fédéral a transféré dans l'état-major général: MM. Egloff, Jacques, à Berne, major de cavalerie; Quinclet, James, à Colombier, et Keller, Hermann, à Berne, capitaines d'infanterie; Garonne, Alexis, à Lies-tal, capitaine d'artillerie; et dans la section des chemins de fer de l'état-major général: M. Nicole, Gabriel, à Viège, premier-lieutenant du génie, avec promotion au grade de capitaine.

— M. Victor Gottofrey, major d'artillerie, à Fribourg, a été transféré dans l'infanterie et mis à la disposition du canton pour son incorporation.

— Le département militaire du canton de Genève a déclaré être disposé à céder au canton de Berne, dont les bataillons 21 à 24 manquent d'officiers, les quatre officiers dont les noms suivent et qui sont surnuméraires dans le bataillon 10, savoir: MM. Edmond Heissli, premier lieutenant, à Genève; Edmond Aellen, Gaston de Morsier, Charles Leclerc, lieutenants, à Genève.

Eu égard à ces circonstances et en se basant sur la disposition de l'article 22 de la loi concernant l'organisation militaire fédérale, le Conseil fédéral a mis les officiers susmentionnés à la disposition du canton de Berne pour les incorporer.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Berne. — *Grenzbesetzung von 1870.* — Nach 25 Jahren laden wir unsere Kameraden der Bataillone 59 und 60 sowie der Spezialwaffen zu einer Erinnerungsfeier ein auf Sonntag den 21. Juli 1895, nachmittags 1 Uhr nach Lyss.

Wir hoffen, dass die noch lebenden Wehrmänner der damaligen denkwürdigen Zeit zahlreich beim Appel erscheinen werden, um einige Stunden der Erinnerung und Pflege alter Waffenkameradschaft zu widmen.

*Eine Anzahl Offiziere, Unteroffiziere u. Soldaten
der Bataillone 59 und 60.*

Programm:

1. 1 Uhr: Sammlung beim Bahnhof;
 2. Aufmarsch zu einer Ansprache von Pfarrer Ammann, gewesennem Feldprediger des Bat. 59;
 3. Verschiedene Vorträge und Pflege der Kameradschaft in ein oder zwei Lokalen, je nach der Teilnehmerzahl.
-